



Cahier des charges

1. Création / actualisation

Etabli le 12.12.2024

Parⁱ Th. Zumbrunnen + RH

Remplace la version du 13.01.2022

2. Identification du poste

Département	Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)		
Service	DGE	N° service ⁱ	005
Entité structurelle ⁱ	00117 Insp.des forêts du 3ème arrdt	N° de poste	28671
Libellé emploi-type	Ingénieur-e forestier-ère	N° emploi-type ⁱ	320
Intitulé libre du poste	Ingénieur-e forestier-ère adjoint-e en charge de l'adaptation des forêts aux changements climatiques dans la région Est	Chaîne 257	Niveau 12

3. Missions générales du poste

1. Mettre en œuvre sur délégation des inspecteur-trice-s des forêts les directives de subventionnement en matière d'adaptation des forêts aux changements climatiques
2. Appuyer les inspecteur-trice-s des forêts dans la mise en œuvre des mesures de planification et de gestion pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques et à l'atténuation des effets des changements climatiques
3. Décharger les inspecteur-trice-s des forêts pour l'accomplissement de missions contribuant à l'adaptation des forêts et à l'atténuation des effets des changements climatiques
- 4.
- 5.

4. Catégorie de cadre et conduite hiérarchique

Catégorie de cadreⁱ

Nombre de personnes directement subordonnéesⁱ

5. Suppléance prévue

NON OUI Libellé du/des poste-s Inspecteur-trice-s des forêts

6. Missions et activités

- 6.1. Mettre en œuvre sur délégation des inspecteur-trice-s des forêts les directives de subventionnement en matière d'adaptation des forêts aux changements climatiques 30 %

Assurer la préparation et le suivi des projets dans les outils de gestion des subventions

Coordonner l'allocation et l'utilisation des ressources financières du programme d'encouragement pour les arrondissements de la région

Assurer le suivi, le contrôle et le reporting des projets subventionnés de la région

Assurer le rôle de répondant-e régional-e auprès de la centrale de la DGE-FORET ainsi que des gardes et propriétaires forestiers pour les questions liées aux projets subventionnés

Assurer la cohérence de la mise en œuvre du programme d'encouragement et de ses directives avec celles des autres programmes forestiers subventionné du Canton et de la Confédération

- 6.2. Appuyer les inspecteur-trice-s des forêts dans la mise en œuvre des mesures de planification et de gestion pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques et à l'atténuation des effets des changements climatiques 30 %

Coordonner l'établissement des planifications et la mise en œuvre des mesures en lien avec l'adaptation des forêts de la région

Intégrer et diffuser au niveau de la région les directives d'aménagement et les recommandations sylvicoles du canton

Participer aux groupes de travail et projets en lien avec les aléas climatiques extrêmes et les incendies de forêt; accompagner la mise en place des commissions de sécurité 4 saisons

Appuyer les inspecteur-trice-s des forêts dans la mise en œuvre de mesures d'urgence ou extraordinaires en cas d'aléas climatique ou naturel extrêmes

Assurer la coordination avec la centrale et les autres adjoint-e-s de région afin de garantir la cohérence du plan climat sur l'ensemble du territoire cantonal

- 6.3. Décharger les inspecteur-trice-s des forêts pour l'accomplissement de missions contribuant à l'adaptation des forêts et à l'atténuation des effets des changements climatiques 40 %

Décharger les inspecteur-trice-s des forêts dans l'établissement et la mise en œuvre des stratégies forêt-gibier régionales

Décharger les inspecteur-trice-s des forêts dans le traitement des dossiers de conservation des forêts

Décharger les inspecteur-trice-s des forêts dans le suivi, le contrôle et le reporting des projets subventionnés (hors plan climat)

Décharger les inspecteur-trice-s des forêts dans la mise en œuvre des mesures et projets en lien avec la santé et la protection des forêts

Décharger les inspecteur-trice-s des forêts de toute autre tâche leur permettant de se consacrer à la mise en œuvre de mesures relatives à l'adaptation des forêts et à l'atténuation des effets des changements climatiques

- 6.4. %

6.5.	%

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées à la / au titulaire

8. Profil attendu

8.1. Formation de base / Titre	
Ingénieur-e forestier-ère EPFZ ou HAFL, ou titre jugé équivalent	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
Stage pratique reconnu selon l'art 51 LFo	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
8.2. Formation complémentaire / Titre	
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
8.3. Expérience professionnelle / Domaine ou activités	
Administration forestière ou entreprise active dans la gestion forestière	2 ans
	ans
8.4. Connaissances et capacités particulières / Domaine ou activités	
Bonne connaissances d'allemand	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
Pratique en sylviculture et bonnes connaissances en phytosociologie	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité

9. Compétences

Compétences socles ACV (prédéterminées)

01. Sens des responsabilités et éthique du service public
 02. Capacité d'adaptation et flexibilité
 06. Ecoute et communication

Compétences transversales spécifiques au poste (à sélectionner, issues du modèle de compétences ACV)

12. Organisation et gestion de son temps
 15. Vision globale et sens de la perspective
 16. Capacité d'analyse et de synthèse [M]
 13. Capacités rédactionnelles

Compétences métier (rédaction libre, selon le référentiel en vigueur dans le service)

Maîtrise des outils SIG
Aisance dans la gestion de projets

Compétences managériales (cocher la case si conduite) ⁱ

10. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

Permis de conduire

11. Signatures

L'autorité d'engagement

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Y. Rytz

Le _____

Le

Signature

Signature